

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 872**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Serrurier métallier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les ouvrages de la métallerie concernent cinq domaines : la serrurerie, la construction métallique, la menuiserie métallique, l'agencement, la ferronnerie : pose de serrures, blindage de portes, fabrication de balcons, rampes, construction d'escaliers, de vérandas... Quel que soit le type d'entreprise dans laquelle il est intégré, le titulaire de ce diplôme est avant tout un homme d'atelier capable de mettre en oeuvre une fabrication pour effectuer l'ensemble ou une partie du produit demandé :

- analyser les dessins, la gamme de fabrication,
- choisir les moyens,
- installer la matière, les outils,
- conduire un usinage,
- réaliser le montage-assemblage de l'ouvrage...

C'est aussi un homme de chantier capable de participer à la pose de l'ouvrage sur le terrain.

Il est capable d'intervenir sur des produits de formes différentes (produits plats, profilés...) ainsi que sur des matériaux de natures diverses (aciers, alliages d'aluminium, de cuivre, matières plastiques...) .

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises de serrurerie-métallerie, entreprises du bâtiment, fabricants de menuiseries métalliques , de vérandas...
serrurier, serrurier-métallier, métallier, menuisier aluminium

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1607 : Pose de fermetures menuisées

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse d'une situation professionnelle
- Fabrication d'un ouvrage simple
- Pose, installation et maintenance d'un ouvrage
- français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques - sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- UF Langue vivante étrangère

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 872 - UP1 Analyse d'une situation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et proposer l'organisation de son intervention - identifier les divers intervenants prévus - énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage - traduire graphiquement des informations - préparer les tracés professionnels d'exécution - organiser son poste de travail et les cheminements d'accès - prévoir les matériels nécessaires - vérifier les matériaux prévus - prendre connaissance des documents et des consignes écrites ou orales - situer son site d'intervention - lister le matériel nécessaire à son intervention - préparer son travail en utilisant ses connaissances technologiques - respecter l'environnement, les règles d'hygiène et de sécurité
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 872 - UP2 Fabrication d'un ouvrage simple</p>	<ul style="list-style-type: none"> - fabriquer un ouvrage simple (ou partie simple d'un ouvrage complexe en acier) et courant de la profession - organiser matériellement son intervention - contrôler la conformité de l'ouvrage
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 872 - UP3 Pose, installation et maintenance d'un ouvrage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - établir les référentiels de pose - choisir les moyens de fixation et le matériel nécessaire - préparer à la pose et/ou à l'installation de l'ouvrage - poser, fixer et étancher l'ouvrage - vérifier le bon fonctionnement de l'ouvrage et préparer sa réception - assurer la maintenance courante des ouvrages - maintenir en état le matériel de chantier

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 872 - UG1 Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique</p>	<p>Français :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - devenir un lecteur compétent et critique - acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien - confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle <p>Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 872 - UG2 Mathématiques - Sciences physiques et chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - rechercher, extraire et organiser l'information - proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - expérimenter - critiquer un résultat, argumenter - rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 872 - UG3 Education physique et sportive</p>	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une performance motrice maximale - se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 872 - UF Langue vivante étrangère</p>	<p>Compétences de niveau A2 du CECRL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer oralement en continu - interagir en langue étrangère - comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 01/08/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :